



REVISION DU

# PLU PLAN LOCAL D'URBANISME d'Orange

## 6.2. Liste et fiches techniques des Servitudes d'Utilité Publique

Révision du PLU prescrite le 30 avril 2015  
PLU arrêté le 27 octobre 2017  
PLU approuvé le 15 février 2019

## 1.2 LISTE DES SERVITUDES

Servitude	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
A2	Association Syndicale du canal de Carpentras	Réseau souterrain Piolenc Uchaux géré par l'A.S. du Canal de Carpentras	Arrêté inter-préfectoral n°4254 du 30/09/1985 et 15/10/1985 DUP de l'aménagement hydraulique de la vallée du Calavon et du Sud Luberon
AC1	UDAP et DRAC	Arc antique de Marius	Classé par liste de 1840
		Théâtre antique à Orange	Classé par liste de 1840
		Site archéologique, bordant le théâtre antique. Amphithéâtre (temple dans hémicycle précédé d'un nymphée)	Classé par liste de 1862
		Beffroi de l'hôtel de ville	Classé par arrêté du 11/10/1907
		Mur de soutènement de construction romaine, sur la colline Saint-Eutrope	Classé par arrêté du 30/04/1919
		Fontaine à Orange. Fontaine publique du XVIII <sup>e</sup> siècle	Classé par arrêté du 22/06/1920
		Murs romain. Restes des murs du gymnase romain situés dans les caves de la sous-préfecture	Classé par arrêté du 24/07/1920
		Cathédrale N.D. de Nazareth (ancienne)	Classé par arrêté du 04/01/1921
		Portail de la maison, 4 rue de Tourre	Inscrit par arrêté du 12/01/1931
		Porte du rempart situé à l'entrée du cimetière, route de Roquemaure. Rempart romain	Classé par arrêté du 21/08/1935
		Mur romain. Mur du gymnase romain	Classé par arrêté du 12/09/1938
		Restes du rempart du sud-ouest de la ville du rempart romain	Classé par arrêté du 05/12/1938
		Escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé, de l'ancien hôtel-Dieu	Inscrit par arrêté du 17/05/1974
		Hôtel Monier-Vinard	Inscrit par arrêté du 18/07/1975
		Théâtre municipal. Façades et toitures	Inscrit par arrêté du 29/10/1975
		Hôtel de Jonc. Façades et toitures, passage d'entrée voûté	Inscrit par arrêté du 13/09/1984
		Maison médiévale dite Maison romane	Classé par arrêté du 13/09/1991
		Espace Clodius	Classé par arrêté du 14/03/1994
		Vestiges archéologiques. Ensemble château-capitole, basilique St-Eutrope, citernes, bastions modernes, sols et vestiges sur la colline St-Eutrope	Inscrit par arrêté du 23/10/1995
		Îlot Pontillac. L'ensemble des immeubles	Inscrit par arrêté n°2003-206 du 04/07/2003
Terrains compris dans la zone de protection établie autour de l'Arc de Triomphe	Classé par arrêté du 15/07/1963		
Église paroissiale Notre-Dame de Nazareth, bras Sud (ancienne cathédrale)	Inscrit par arrêté du préfet de région PACA du 18/06/2018		
Eglise Saint-Florent et son cloître (ancien couvent des Cordeliers)	Arrêté du préfet de région PACA du 10/07/2018 modifiant l'arrêté du 13/06/2018		

AC2	DREAL PACA	Colline Saint-Eutrope à Orange	Site Classé par arrêté et décret ministériel des 06/03/1935
		Façades des immeubles entourant la place des Frères Mounet	Site Inscrit par arrêté ministériel du 25/01/1935
		Zone de protection autour de l'arc de triomphe	Site Classé par décret du 08/01/1935
AR3	USID Montpellier	BA 115 Orange – Caritat, lieu dit Ratavoux AR3 840 087 01 et AR3 840 087 02 Polygone de protection de la zone d'alerte et du DAMS de la base aérienne d'Orange-Caritat	Décret du 26/02/1974
AS1	ARS	Captage de Russamp-Est	Arrêté préfectoral n°2335 du 20/05/1981
		Captage BA.115	Arrêté ministériel du 31/05/2011
EL3	VNF Direction territoriale Rhône Saône ARLES	Servitudes de halage et/ou de marchepied sauf voies établies par la CNR ou le SNRS.  Servitudes s'exerçant sur la rive gauche du Rhône	Décret du 06/02/1932. Code du Domaine Public Fluvial (DPF) et de la Navigation Intérieure, art. 15 à 22 et art. 28-6è
I1bis	TRAPIL	Oléoduc de Défense Commune (ODC) FOS - LANGRES	Servitudes liées à la construction et à l'exploitation des pipelines : Loi n°49-1060 du 02/08/1949, modifiée par la loi n°51-712 du 07/06/1951 et DUP par décret du 21/05/1957, annulé et remplacé par décrets des 29/05/1959 et 03/05/1963. Mise en place de SUP de 12m axée sur la conduite : Décret n°2012-615 du 02/05/2012 et 2015-1823 du 30/12/2015
I3	GRTgaz	DN 150 Jonquieres – Orange	
		DN 150 Orange – Laudun	
		DN 80 Orange – Orange (alim DP sud Le Gres)	
		DN 80 Orange – Orange (alim CI ISOVER St-Gobain)	
		DN 1200 ERIDAN	Arrêtés interpréfectoraux des 27/10/2014 (SUP de passage) et 24/09/2015 (SUP d'effets)
I4	RTE	Ligne aérienne 63kV Orange – Piolenc – Courèges – Crémades	Code de l'énergie art. L.323-3 à L.323-10 et R.323-1 à R.323-22.
		Ligne aérienne 63kV 2 circuits l'Ardoise – Courèges. Caderousse 1 et 2	
		Ligne 63kV Marcoule – Piolenc	
		Ligne 63kV 2 circuits dérivation Courèges – Orange Courèges – Orange – Crémades	
		Liaison souterraine 63kV Courèges – Courthezon	
Int1	ARS	Cimetière d'Orange	Code de l'Urbanisme article R425-13 CGCT art. L.2223-5 et R2223-7 Circulaire n° 78-195 du 10/05/1978
PM1 PPRi	DDT	Plan de Prévention des Risques inondation PPRi du Rhône	Arrêté préfectoral n°129 du 20/01/2000 approuvé (révision en cours)
		PPRi du bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu	Arrêté du 24/02/2016